



**VILLE DE PLESSISVILLE
PROVINCE DE QUÉBEC
CANADA**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil de la Ville de Plessisville, tenue ce 18^e jour du mois de décembre 2017, à 20 h 30, au lieu habituel des séances du conseil, à laquelle étaient présents les membres du conseil :

Martin Nadeau, Pierre Fortier, Sylvain Beaudoin, Yolande St-Amant, Jean-Félice Nadeau et Martine Allard.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Mario Fortin.

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

RÉSOLUTION N° 350-17

Proposé par monsieur Martin Nadeau
Appuyé par madame Yolande St-Amant

Et résolu à l'unanimité

DE PROCLAMER la Ville de Plessisville municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

Donné à Plessisville, ce 20^e jour
du mois de décembre 2017

La greffière adjointe,


ME LYDIA LAQUERRE